

L'AUTISME



**Journée Mondiale de sensibilisation à l'autisme le 2 avril*

12/09/2024

1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN-Immeuble Alban, Bât G, 18 rue Antoine Sollacaro, 20000 AJACCIO



L'AUTISME

Qu'est-ce que l'autisme ?	3
Parents ? Proche à qui m'adresser ?	5
Cette personne vie avec moi : quelles sont nos droits	7
Quelles solutions d'hébergements ?	8
Vie sociale et citoyenne	9
Quelle autonomie (transports) ?	11
Qu'elles sont les possibilités de scolarisation de mon enfant	13
Emplois, formations	18
Quelles activités culturelles, sportives ou de loisirs ?	20
Partir en vacances	23
Informations pratiques	24

L'AUTISME

Qu'est-ce que l'autisme ?

L'autisme est un trouble neuro-développemental. Les premiers signes sont perceptibles avant l'âge de 3 ans. Ces symptômes sont dus à un dysfonctionnement cérébral. Les personnes autistes perçoivent ainsi le monde d'une façon différente par rapport à une personne dite neurotypique. Le TSA (Trouble du spectre de l'autisme) affecte le développement de votre enfant dans :

- la communication (langage, compréhension, contact visuel...),
- les interactions sociales (perception et compréhension des émotions, relations sociales, jeux...),
- le comportement (gestes stéréotypés, intérêts et activités spécifiques et restreints, mise en place de routines, etc.).

Comment faire face à l'autisme ?

Actuellement, il n'existe aucun traitement médicamenteux pour l'autisme. Le handicap est donc présent toute la vie, y compris à l'âge adulte. Mais il existe des approches éducatives, comportementales et développementales qui agissent sur les symptômes. Les interventions spécialisées et individualisées ont pour objectif de permettre à votre enfant de faire des progrès.

La première étape est d'engager une démarche diagnostique auprès d'une équipe spécialisée. La démarche diagnostique peut être longue, mais les interventions peuvent démarrer dès le repérage, elles s'affineront avec les données du diagnostic.

Aujourd'hui nous parlons de degrés de sévérité dans les TSA (minimal, faible, modéré, élevé) qui réfèrent à l'intensité des symptômes chez les personnes et à leur impact sur la vie quotidienne. Ce degré de sévérité peut varier tout au long de la vie pour une même personne. Selon ses besoins, votre enfant pourra être amené à suivre différentes prises en charges.

- Orthophonie, dans la majorité des cas, les difficultés de communication sont inhérentes à l'autisme
- psychomotricité, pour lui assurer un meilleur développement sensoriel et moteur
- ergothérapie, pour qu'il acquiert les compétences et savoir-faire à tous les gestes de la vie quotidienne comme se vêtir, se servir d'une fourchette, mais aussi trier et traiter les informations sensorielles.
- Ostéopathie pour répondre aux équilibres du corps et aux tensions qui suscitent les troubles du sommeil, l'hyperactivité, les troubles de l'attention...
- Psychologue afin d'échanger, de le soutenir, de l'accompagner
- Educateurs afin de l'aider à apprendre et réguler son comportement à travers la psychoéducation.

Cet accompagnement peut être proposé de différentes façons :

- ✚ Dans une structure sanitaire et sociale

L'AUTISME

- ✚ à domicile ou en établissement
- ✚ lors de loisirs, d'aide aux devoirs
- ✚ lors d'une prise en charge dans le libéral

TSA, trouble du spectre de l'autisme

Aujourd'hui, l'autisme est appelé trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette terminologie représente mieux la diversité des formes que peut prendre l'autisme. Les symptômes sont multiples et leur intensité variable, ce qui fait que chaque personne autiste se situe différemment dans le spectre de l'autisme. Auparavant, on distinguait différentes catégories d'autisme (syndrome de Rett, Asperger, trouble désintégratif de l'enfance, etc.). Aujourd'hui, une approche plus évolutive permet de personnaliser l'accompagnement des enfants autistes selon leurs symptômes et leur sévérité.

Autisme et déficience intellectuelle

Une déficience intellectuelle peut-être associée à l'autisme. Les capacités intellectuelles de la personne seront alors impactées, d'une manière plus ou moins importante.

La déficience intellectuelle s'observe à travers des difficultés de raisonnement, d'apprentissage, d'attention, de planification, de mémorisation ou de résolutions de problèmes.

Les interventions éducatives, comportementales et développementales sont alors essentielles pour soutenir le développement global de l'enfant.

Différentes terminologies sont utilisées

Autisme, Trouble autistique, spectre autistique, TED (Troubles envahissants du développement), ASD (Autism Spectre Disorders), Syndrome d'Asperger. Aujourd'hui il est d'usage de parler de TSA (Troubles du Spectre Autistique).

Cependant tout diagnostic avant 6 ans ne peut être définitif ; une prise en charge précoce (avant 3 ans) est indispensable

Ce document vous informera sur le parcours de vie et les droits d'une personne autiste, en Corse.

L'AUTISME

Parents ? Proche à qui m'adresser ?

Le Centre Ressource Autisme : Le CRA a pour vocation l'information, le soutien, le conseil des familles et l'évaluation de la personne. Il assure également une mission d'information et de formation auprès des professionnels et mène des études et recherches dans le domaine de l'autisme et des troubles envahissants du développement.

Le secteur sanitaire et médico-social en charge du diagnostic précoce :

Les Centres d'action médico-sociale précoce (**CAMSP**), Les centres d'action médico-psychologiques (**CMP**) et les centres medico-pédagogiques (**CMPP**) ont tous les trois pour mission le dépistage, le diagnostic et le suivi. Composés d'équipes pluridisciplinaires, ils ont pour vocation de proposer des consultations à des enfants présentant des difficultés ou handicap divers. Les familles peuvent y prendre contact avec ces services directement et selon leur secteur d'habitation.

Les plateformes de coordination et d'orientation autisme et trouble neuro-développement (**PCO**)

Ces plateformes sont portées par des structures de type CAMSP ou services de psychiatrie désignées par l'ARS. elles sont chargées de la prise en charge de parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants entre 0 et 6 ans. L'objectif étant d'orienter les parents vers des professionnels identifiés pour assurer une prise en charge la plus précoce possible selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Pour la reconnaissance de handicap

Le CRA CORSICA :

Ajaccio

Résidence Parc Azur- immeuble le Pingouin
Bât C - 20090 AJACCIO

04.95.50.50.40 – cracorsica2a@gmail.com

Bastia

CRA Corsica Pôle Bastia

Villa Marie

3 rue Victor Hugo

20600 Bastia

04 95 56 58 50 – cracorsica2b@gmail.com

<https://pep2b.corsica/centre-ressource-autisme-corse/>

Les centres médico-sociaux en Corse pour diagnostics précoces :

<http://www.lespep.org/association/pep-2a/>

<http://www.lespep.org/association/pep-2b/>

MDPH 2A

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph

Imm Castellani - BP 80962 20700 Ajaccio

Cedex 9 - 04.95.10.40.90

<https://dossier-mdph.com/2a-corse-du-sud/>

MDPH 2B

12 Chemin de l'Annonciade, 20200 Bastia

04.95.30.08.35

<https://www.mdpd.corsica/>

Vos démarches en ligne :

[MDPH de CORSE](#)

L'AUTISME

Les associations qui peuvent vous aider dans la prise en charge

Association Espoir Autisme Corse

Association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI)

Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte (ARSEA)

Les associations qui peuvent vous aider en tant que parents

Ted et les autres (Ajaccio)

04.95.21.70.03 – tedetlesautres@gmail.com

Hors Normes

Notre bulle de bonheur – (Ghisonnacia)

06.33.13.36.23 -

Autisme France

Madame Danièle LANGLOYS -Présidente

1175 avenue de la République - 06 550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE 04.93.46.01.77 www.autismefrance.org

Espoir Autisme Corse

Résidence la Citadelle, 20250 Corte

04 95 46 31 39

ADAPEI CORSE DU SUD

ZI DU VAZZIO

20090 AJACCIO

Tél : 04-95-10-84-07

ADAPEI HAUTE CORSE et son association L'EVEIL

Strada Vecchia, 20290 Borgo

04.95.32.22.74

ARSEA

4 Avenue Du Maréchal Juin

20090 AJACCIO

04 95 22 33 34

L'AUTISME

Cette personne vie avec moi : quelles sont nos droits ?

Les aides financières ouvertes à tous sous conditions tels que :

*L'aide personnalisée au logement (APL)

*Les allocations familiales...

Où m'adresser ?

Caisse d'Allocation Familiales (CAF)

Les aides liées à sa pathologie versées par la CAF :

-aides financières (L'Allocation Enfant Handicapé (**AEH**) ;

L'allocation Adulte Handicapé (**AAH**) ; Prestation de Compensation du Handicap(**PCH**) et PCH transport

-aides humaines (Services d'Accompagnement à Domicile SAAD...)

-soutien psychologique : informations et accompagnement dans mes démarches

Où m'adresser ?

***Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** pour des dossiers d'aides liés à son handicap

Mais avant de demander ces aides, il faut d'abord que le handicap et les besoins soient reconnus et validés par la MDPH

***Protection Maternelle et Infantile (PMI)** pour les enfants de 0 à 6 ans (Service sociale de la Collectivité de Corse.)

Se rapprocher des assistantes sociales de secteur.

CAF Corse du Sud

19, avenue Impératrice-Eugénie -

20306 Ajaccio Cedex

Tél : 0810 25 20 10- www.caf.fr

CAF Haute Corse

7 Avenue Jean Zuccarelli,

20200 Bastia

Tél : 04 95 54 11 00

Assistantes sociales :

CIAS – Assistantes sociales

3, Rue Sœur Alfonse-20000

AJACCIO

04.95.21.64.17 – [cias@ca-](mailto:cias@ca-ajaccien.fr)

ajaccien.fr

[https://www.ca-](https://www.ca-ajaccien.corsica/cias/)

[ajaccien.corsica/cias/](https://www.ca-ajaccien.corsica/cias/)

Service social de la Collectivité de Corse

2A

04.95.29.82.99

2B

04.95.55.06.67

L'AUTISME

Quelles solutions d'hébergements ?

Les structures spécifiques à l'autisme sont peu nombreuses. Cependant il existe différentes structures accueillant les personnes atteintes de diverses pathologies telles que :

*Les Maisons d'Accueil Spécialisées

Les M.A.S sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

*Les Foyers d'Accueil Médicalisés

Les F. A. M accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie (MDPH) Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessite une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement. (Polyhandicap, avec troubles associés)

*Les Foyers de vie

Parfois appelés Foyers occupationnels, mettent en œuvre des soutiens médico-sociaux destinés aux **adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie** et qui ne relèvent pas d'une admission en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), **mais qui ne sont pas aptes malgré tout à exercer un travail productif, même en milieu protégé (y compris en ESAT)**

A qui m'adresser pour avoir des informations ?

*Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

*Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux : www.finess.sante.gouv.fr

*ESPOIR AUTISME CORSE Association Régionale

*TED et LES AUTRES Association Corse du Sud

* AUTISME FRANCE Association Nationale

M. A.S - T.S.A LES MAGNOLIAS

FINOSELLO

20090 AJACCIO

04.95.25.24.94

M. A.S – U PAPAGGIOLE

Chemin d'Agliani- 20600 BASTIA

04.20.06.20.02

M.A.S DE TATTONE

20219 VIVARIO

04 95 47 29 29

F.A.M. DE GUAGNO

POGGIOLO

20125 POGGIOLO

04.95.25.09.20 / fam-guagno@hd2a.fr

F.A.M. CARLINA

STRADA VECCHIA

20290 BORGIO

04.95.58.43.50

FOYER D'HEBERGEMENT PER. HAND.

MENTALES CASA TOIA

25 AVENUE COLONEL COLONNA D'ORNANO

20000 AJACCIO

04 95 10 58 10

FOYER OCCUPATIONNEL A SULANA

CHEMIN D'AGLIANI

MONTESORO

20600 BASTIA

04 95 34 53 09

Espoir Autisme Corse (Label Autisme France)

Résidence la Citadelle, 20250 Corte

04 95 46 31 39

nonce.giacomoni@orange.fr

TED et LES AUTRES chemin des vignes –

Ghjunchiccia 20167 AFA. 04 95 21 70 03

tedetlesautres@orange

Autisme France :

Madame Danièle LANGLOYS -Présidente

1175 avenue de la République - 06 550 LA

ROQUETTE SUR SIAGNE 04.93.46.01.77

www.autismefrance.org

L'AUTISME

Vie sociale et citoyenne :

Différentes mesures de protections adaptées à la gravité du handicap ont été mises en place pour protéger la personne handicapée contre ses propres agissements ou ceux de tiers

- **La Mise sous sauvegarde de justice**

C'est le régime minimum de protection. Il s'agit d'une mesure temporaire. Elle est à effet immédiat et maintient l'exercice des droits civiques et la gestion de la vie quotidienne. Elle peut être mise en place à l'initiative du médecin traitant, d'un proche ou de l'intéressé lui-même.

- **La Curatelle**

Il s'agit d'un régime d'assistance, lorsque la personne majeure a besoin d'être conseillée ou contrôlée dans les actes de la vie civile. Le curateur est nommé par le juge. La curatelle peut être mise en place :

- A la suite d'une mise sous sauvegarde de justice
- A la demande de l'intéressé, du conjoint, des proches, du médecin, des travailleurs sociaux par intervention auprès du juge des tutelles.
- Par le juge des tutelles lui-même.

- **La Tutelle**

C'est la mesure la plus large et la plus privative de liberté. Il ne s'agit plus de protection des intérêts civils mais d'une substitution. Toutes décisions et notamment celle concernant l'administration et la conservation du patrimoine sont prises par l'autorité de tutelle. La mise sous tutelle est ouverte sur demande du curateur, du conjoint, des proches, du médecin...adressée au juge des tutelles, qui lui aussi peut être amené à prendre cette décision.

Où m'adresser ?

- ***Tribunal d'Instance d'AJACCIO ou BASTIA**
- ***Union Départementale des Associations Familiales de la Corse du Sud (UDAF)**
- ***Le Défenseur des droits**
- ***Les Conseils Départementaux d'accès aux droits**

Site Internet utile

www.justice.gouv.fr/justice-civile

Plus d'infos Site CAPA [ICI](#)

Tribunal d'Instance d'AJACCIO

avenue du Marechal Lyautey
20090 Ajaccio

Service des tutelles : 04.95.23.77.63

Palais de justice de Bastia

Rond-point De Moro Giafferi
20407 Bastia Cedex
Standard : 04 95 55 23 00
Fax: 04 95 31 58 36

UDAF de Corse du Sud

Avenue du Maréchal-Lyautey
20090 AJACCIO
Tél. : 04 95 22 25 89
E-mail : udaf2a@udaf2a.fr

Le Défenseur des Droits

Numéro unique 3039

Félix SQUARCINI

Présent le mardi (sur rendez-vous) toute la journée à la

Préfecture de la Corse-du-Sud

Palais Lantivy

4 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Téléphone : 04 95 11 12 80

Jean-Jacques DEPLETTE, pour le secteur du Grand Sud

sur rendez-vous (04 95 51 28 82) tous les mardis au tribunal de Sartène

Permanences d'accueil du public à la

Préfecture de la Haute-Corse, aux horaires

d'ouverture au public (bureau 405 au 4ème étage), les mardis (Mme Josette CHIARONI) et jeudis (M. Christian GUICHETEAU).

Préfecture de la Haute-Corse

Rondpoint du Maréchal Leclerc

CS 60007

20401 Bastia CEDEX 09

téléphone : 04 95 34 51 55

Les Conseils départementaux d'accès aux droits peuvent vous proposer des RDV pour des consultations juridiques gratuites :

[Corse du Sud](#)

[Haute Corse](#)

L'AUTISME

Les cartes d'invalidités

Les CMI (carte mobilité inclusion) et Carte de stationnement donnent des avantages aux personnes âgées et aux personnes handicapées, notamment pour faciliter leurs déplacements. La CMI invalidité permet également de bénéficier de réductions dans les transports et d'avantages fiscaux. La CMI remplace les anciennes cartes européennes de stationnement, de priorité et d'invalidité.



Remplir un dossier de demande à la MDPH : [MDPH de CORSE](#)

L'AUTISME

Les transports

Vous pouvez demander une Prestation de Compensation de Handicap « Transport » auprès de votre MDPH

Le Transport en Commun d'Ajaccio : MUVISTRADA

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :
Auprès de l'agence commerciale CTA – 75 cours Napoléon

Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

BUS : Communauté d'Agglomération de Bastia

- Carte PASSBUS renouvelable annuellement (valable sur toutes les lignes / réservée aux bénéficiaires d'une carte d'invalidité, de l'Allocation Adulte Handicapée ou des allocations veuvage. Gratuité du transport (20 € tous les ans de participation aux frais de renouvellement de la carte)
 - Transport à la Demande (TAD) 3 € (aller / retour)
(10 € tous les 6 mois de frais de renouvellement d'abonnement)
 - Transport Personnes à Mobilité Réduite (PMR) 3 € (aller / retour)
(10 € tous les 6 mois de frais de renouvellement d'abonnement)
- Pour tout renseignement ou constituer un dossier, s'adresser au service Transports de la CAB de 13 h 30 à 16 h 00.

La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département. Elle est destinée à rembourser les dépenses liées à votre perte d'autonomie. Son attribution dépend de votre degré d'autonomie, de votre âge, de vos ressources et de votre résidence. Elle peut aussi concerner le transport.

Service TAD+ :

Le TAD+ est un service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite ayant une incapacité d'au moins 80%, et résidant sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada (commune d'Ajaccio + secteurs Caldaniccia, Baléone et Saint-Pierre de Cardo), par le biais d'une desserte adaptée.

Fonctionne du lundi au samedi hors 1er mai et jours fériés.

De 7h30 à 19h30, sur réservation préalable (la veille avant midi) par téléphone au :

0 800 000 400

Pour adhérer au service, il vous suffit de retirer votre dossier d'inscription et de fournir les pièces justificatives demandées auprès de l'Agence commerciale Muvitarra.

Muvitarra

75 cours Napoléon

20000 AJACCIO

L'Aiaccina : la navette du centre-ville

La navette *Aiaccina*, électrique, silencieuse et gratuite **relie la rue Fesch, la gare, la Place Foch et la rue Bonaparte**. Accessible aux personnes à mobilité réduite, l'*Aiaccina* fonctionne de 8h à 19h30, du lundi au dimanche. La navette s'arrête tout au long du trajet si des personnes lui font signe.

CAB

Port de Toga

20200 BASTIA

TEL: 04 95 55 18 18

L'AUTISME

Transports spécialisés Personnes à Mobilité réduite TRANSPORTS ULYSSE

Ulysse CORSE – Agence de Corse

**SAS TRANSPORT PHOENIX - M. Mickaël
PELLEGRINI TEL : 04 95 52 31 58 Adresse : 20000
Ajaccio (Corse) Email : ajaccio@ulyse-
transport.fr**

L'AUTISME

Quelles sont les possibilités de scolarité d'accueil de mon enfant ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforcent les actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés.

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Le PPS fait partie du plan personnalisé de compensation du handicap. Rédigé par la MDPH à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève handicapé, il précise les modalités de scolarisation et les aménagements à prévoir. Le PPS est révisé annuellement.

L'enseignant référent handicap (ERH) reçoit pour mission de la MDPH d'assurer la continuité et la cohérence de la mise en œuvre sur un secteur donné.

Plus tard, lorsque l'enfant poursuit une scolarité à l'université, il est possible de mettre en place le PAEH, Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé à l'Université. Ce document propose les mêmes possibilités que le PPS pour l'école.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH)

Les AESH sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils sont également appelés auxiliaires de vie scolaire. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap. Cet accompagnement se fait sur demande des parents à la MDPH. L'aide peut être individuelle (AVSi) ou mutualisée (AVSm).

L'accompagnement intervient sur le temps scolaire dans la classe ou en dehors des temps d'enseignements (inter-classe, restauration). Son intervention permet à l'élève de participer aux activités de la classe, de l'aider dans la réalisation des tâches, des interactions sociales, de la communication. Quant à l'AVSm, aide humaine, elle est rattachée à une ULIS. Son intervention ne nécessite pas de notification particulière de la **CDAPH**. La seule orientation en ULIS permet aux élèves de bénéficier de son accompagnement.

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Les ULIS sont réparties au sein d'établissements

CDAPH.

Commission de Droits et de l'Autonomie

Instance pluridisciplinaire, composée de médecins, personnes qualifiées, représentants d'associations, qui statue sur les dossiers de demande MDPH

N'hésitez pas aussi à demander un complément d'aide à la CDAPH tels que la PCH pour faire appel à un éducateur spécialisé afin de vous épauler dans des moments difficiles ;

L'AUTISME

scolaires publics et privés : écoles élémentaires, collèges ou lycées d'enseignement général et professionnel. Il s'agit de dispositifs spécifiques accueillant un groupe restreint d'élèves dont le handicap ne permet pas une scolarisation continue en classe ordinaire. Selon les besoins de l'élève, la scolarisation de temps d'inclusion = participation de l'élève aux activités de sa classe. L'orientation d'un élève en ULIS est sollicitée auprès de la MDPH par les parents. Après décision de la MDPH, le directeur académique procède à l'affectation dans une école, en prenant compte le secteur scolaire auquel appartient l'élève, le souhait des familles et les places disponibles dans chaque ULIS.

Les Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)

Les UEM accueillent 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des Troubles du Spectre Autistique sévères. Il s'agit d'une scolarisation à plein temps dans une école maternelle ordinaire, au sein d'une classe spécifique avec l'accompagnement d'une équipe spécialisée.

- **SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)** : il s'occupe des jeunes de 0 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles ou motrices et de troubles du caractère et du comportement.
- **SSAD (Service de Soins et d'Aide à Domicile)** : il suit les enfants polyhandicapés (déficience motrice et déficience mentale) âgés de 0 à 20 ans.
- **Safep (Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce)** : il accueille les enfants de 0 à 3 ans déficients auditifs et visuels graves.
- **Ssefis (Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire)** : il se charge des enfants de plus de 3 ans déficients auditifs graves.
- **SAAAIS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire)** : il suit les enfants de plus de 3 ans atteints de déficience visuelle grave.

SESSAD

ARSEA

Sessad Prima Trinca

4 Avenue Du Maréchal Juin

20090 AJACCIO

04 95 22 33 34

Sessad UPPSI Porto Vecchio

2/4 avenue Maréchal Juin

20090 AJACCIO

09 74 56 67 44

ESPOIR AUTISME CORSE

SESSAD AUTISME ET TED

ROND POINT CEPPE

CHEMIN DE ZUCCULANA

20620 BIGUGLIA

04 95 57 15 87

ADAPEI

Sessad les Tilleuls

Bastia

04.95.30.66.10

L'AUTISME

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (ULIS). Les SESSAD sont des services médico-sociaux qui peuvent être autonomes mais qui sont très souvent rattachés à un établissement spécialisé (un IME la plupart du temps).

Les **instituts médico-éducatifs**, désignés aussi par le sigle **IME**, sont des établissements qui accueillent les enfants et adolescents atteints de [handicap mental](#) présentant une déficience intellectuelle liée à des [troubles neuropsychiatriques](#) : [troubles moteurs](#) et [sensoriels](#), troubles de la communication et de la parole (UPPSI).

IME

Ajaccio

Les Moulins Blancs ADAPEI2A 04.95.22.33.50

Ime des Salines ARSEA 04 95 23 65 60

Bastia

L'Eveil ADAPEI 2B 04 95 30 02 80

Les Tilleuls 04 95 33 24 03

L'AUTISME

Le Matériel pédagogique adapté est financé par l'éducation nationale à la demande de la MPDH.

L'aménagement des examens et concours se fait sur demande à la MDPH

Le transport des élèves handicapés est pris en charge par Collectivité de Corse. Il suffit d'en faire la demande à la MDPH. En Corse ce sont des taxis conventionnés qui prennent en charge le transport des jeunes entre l'école et le domicile.

Si votre enfant souffre de dyslexie, contactez l'Association Corse de Défense des droits des dyslexiques : 208, Route des Libellules – 20090 BORGIO www.acdyscorse.fr
Il existe un SESSAD spécialisé dans les troubles DYS A.D.P.E.P.2.A

*Infos

Le Ministère de l'éducation Nationale a créé une cellule de crise, joignable au 0 800 730 123, est à l'écoute des familles des élèves en situation de handicap et intervient en appui pour les aider dans leurs démarches, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Inspection Académique de la Corse du Sud

Bd. Pugliesi Conti - B.P. 832

20192 Ajaccio Cedex 4

Tel : 04 95 51 59 51

Inspection Académique de la Haute Corse

5 bis Rue du Chanoine Leschi,

20293 Bastia

Tel : 04 95 34 59 59

MDPH 2A

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph Imm Castellani

BP 80962 20700 Ajaccio Cedex 9

04.95.10.40.90

MDPH 2B

12 Chemin de l'Annonciade, 20200 Bastia

04.95.30.08.35

Cellule Handicap Ecole 0 800 730 123

Corse du Sud : 06 77 01 92 51

Haute-Corse : 04 95 30 05 76

[Académie de Corse](#)

Harcèlement scolaire : 30-20

L'AUTISME

Les structures pour l'accueil de votre enfant de 0 à 12 ans :

Services spécifiques :

Le centre de Loisirs St Jean (ALSH avec inclusion)

Dans le cadre de sa politique pour l'inclusion des enfants handicapés, la ville d'Ajaccio en collaboration avec la CAF a mis en place un centre de loisirs adapté pour permettre aux enfants qui sont scolarisés de bénéficier d'activités pendant les vacances scolaires. Encadrés par des éducateurs spécialisés, ces enfants bénéficient à leur rythme des mêmes activités.

Les AVSm dans les cantines

La ville d'Ajaccio en collaboration avec l'éducation nationale a mis en place une prise en charge avec des AVSm pendant les temps de restauration scolaire. Ainsi par un système de vacation c'est la commune qui paie ce temps d'encadrement afin que les enfants ne pâtissent pas du manque d'AVS durant les apprentissages scolaires

Pour tous renseignements se rapprocher du

Guichet Unique de la ville d'Ajaccio

Les troubles DYS

L'association Corsica Dys TDAH peut vous aider dans cette prise en charge

Ludothèque Aiutu

Ludothèque adaptée et nous prêtons du matériel (ludique, sensoriel ou d'apprentissage) aux familles, aux professionnels et aux écoles

Le Guichet Unique

Guichet Unique Enfance/Jeunesse immeuble
Diamant 1 BP 30 192 20178 Ajaccio Cedex 1

Tél : 04.95.21.11.49

animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr

L'association Corsica Dys TDAH

Lieu-dit Bistugliu- 20250 TRALONCA

Carole : 06.27.45.18.68

Florence : 06.42.04.05.44

Emmanuelle : 06.13.31.19.70

Lydia : 06.83.82.52.01

corsicadys.tdah@gmail.com

Site internet

Page Facebook

Ludothèque Aiutu

Bastia

0644971467

L'AUTISME

Emplois et Formations

La qualité de travailleur handicapé est reconnue par la Commission des Droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), intense de la MDPH.

Télécharger le document (cerfa n°13788*01) : <http://www.service-public.fr/>

Cette reconnaissance, permet d'accéder à un emploi ou à une formation en bénéficiant :

- De mesures d'aide à l'emploi en milieu ordinaire
- D'une orientation de travail en milieu protégé

Pour ma recherche d'emploi :

UNIRH 20 : CAP Emploi Organisme chargé d'accueillir et de suivre les personnes handicapées dans leurs démarches d'emploi.

AGEFIPH: Association nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés

Mission Locale 15-25 ans Site : www.missions-locales-corse

Les Etablissements et services d'Aide par le travail (ESAT) :

ESAT LICETTU et la Pépinière (ADAPEI Ajaccio)
ESAT L'ATELIER (ADAPEI Bastia)

SAMSAH

Le **SAMSAH** a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels, et l'accès à l'emploi

Le job coaching est un dispositif innovant qui facilite la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique ou autistes. Parlez-en avec votre conseiller CAP-EMPLOI

CAP EMPLOI CORSE Sud « A MURZA »

8 rue Paul Colonna d'Istria
20 091 Ajaccio
Tel : 04 95 22 16 47

CAP EMPLOI Haute Corse

253 route d'Agliani
Montesoro,
20200 Bastia
Tel : 04 95 32 01 68

AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/>

Mission Locale Ajaccio

Immeuble Castellani
quartier Saint Joseph
20090 AJACCIO
Tél : 04.95.20.92.38

Mission Locale Bastia

7 av. Paul Giacobbi
20600 BASTIA
04.95.30.11.41

SAMSAH PCPE TSA

Espoir Autisme Corse - Résidence la Citadelle -
20250 Corte. Tel : 04.95.46.31.39

SAMSAH PCPE TSA Haute Corse - Espace Ceppe
- 20620 Biguglia

e.pani@sessadeac.corsica 04.95.47.37.11

SAMSAH PCPE TSA Corse du Sud - Lotissement
11B - Lieu-dit Baleone - 20167 Mezzavia
f.ferrari@samsaheac.corsica 04.95.47.37.11

U LICETTU

ZI du Vazzio – 20 090 AJACCIO
04.95.23.15.25

Pépinière

11 LOT Michel Ange – Baleone- 20 176
MEZZAVIA - 04.95.23.64.50

ESAT L'Atelier

Route d'Agliani,
20200 BASTIA
04 95 30 54 13

L'AUTISME

En général cette prise en charge s'appuie à des SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

C'est un programme d'insertion dans l'emploi et de soutien individualisé particulièrement efficace qui s'est imposé comme modèle de référence pour le champ de la santé mentale.

Il est défini par sept principes qui conditionnent son efficacité :

- Ce qui est visé est l'**obtention d'un emploi en milieu ordinaire**
- Le principe du « **zéro exclusion** » signifie l'absence de sélection
- La recherche d'emploi est **rapide**
- L'accompagnement est **individualisé**, avec une attention particulière portée aux préférences et intérêts professionnels de la personne
- L'équipe de soutien à l'emploi est intégrée ou au moins étroitement coordonnée à l'équipe soignante
- Le soutien est **continu**, adapté aux besoins, et sans limite dans la durée
- Des **conseils** en matière de prestations sociales sont fournis aux participants

EA LES PAPILLONS DE JOUR

Contact : Claire SALA ANGELI – 06.84.68.22.01
Claire.sa@lespapillonsdejour.fr
www.lespapillonsdejour.fr

EA La Chataigneraie

Site prumitei, 20236
04 95 60 53 03

Le SAMSAH est une alternative à l'hébergement collectif et l'hospitalisation il favorise l'autonomie, l'indépendance et la participation à la vie sociale.

SAMSAH – ARSEA

4, avenue Mal Juin – 20090 AJACCIO
04.95.76.74.22

SAMSAH – Espoir Autisme Corse

- Lot 11B – Lieu-dit Baleone – 20167 AFA
04.95.47.37.11

- Rond Point Ceppe – Chemin de Zucculana – 20620 BIGUGLIA
04.95.30.29.43

L'AUTISME

Quelles activités Culturelles, Sportives ou de Loisirs pratiquer ?

Les activités de loisirs que la personne peut pratiquer sont en fonction de :

- *Ses envies
- *Ses capacités
- *Ses besoins en accompagnement
- *Ses moyens financiers

La CULTURE :

Les Musée Accessibles : [Plus d'infos ICI](#)

Ajaccio

Le Salon Napoléonien de l'Hôtel de ville d'Ajaccio

Le Musée Fesch : Musée des beaux-arts

La Bibliothèque Fesch

Bastia

Musée de Bastia

Corté

Musée de Corse

Furiani

Ecomusée du Fortin de Biguglia

Vescovato

Ludothèque AIUT'A

Levie

Musée de la préhistoire

Porto

Aquarium la poudrière

Sartène

Musée de la Préhistoire

A Casa di Roccapina

Musicothérapie

Layla Subils (Ajaccio)

Musicothérapeute Clinicienne

Association Tous Pour Chacun

06.27.57.27.66

ALDA CESARI-MARCELLI (Ajaccio)

06.60.40.05.16

Karine Angevert (Bastia)

06.62.67.10.06

Le SPORT

Les Associations

Association Handi 20,

2 lotissement Suaglione

20230 Santa lucia di Moriani.

RECRE 2A : cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ; actimarche ; gym équilibre ; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées

Ludothèque AIUT'A

Route du stade

20215 VESCOVATO

06.44.97.14.67 – asso.aiuta@gmail.com

La voile accessible

MARE INSEME- HANDIVOILE

Pierre GINS

06.01.84.11.47

mare.inseme@gmail.com

Centre Nautique les fauvelles de Porto-Vecchio

Julien CARPENTIER

04.95.70.01.40

Société Nautique Bastia

Chemin Arinella,

20600 Bastia

04 95 34 55 41

Voile Performance

Responsable : M. Viale

Villa Notre Dame de Lavasina

20222 Brando (Cap Corse)

04 95 33 90 46

Le Club Nautique de Calvi

Port de plaisance,

20260 Calvi

04 95 65 10 65

La Plongée accessible

Odyssée Plongée

Port de l'Amirauté –

20 000 Ajaccio

Responsable Handisport : Dolores

Tel : 06.12.77.47.71

Les Piscines accessibles

Piscine des Salines

Avenue Maréchal Juin, 20000 Ajaccio

04 95 22 60 53

Piscine Pascal Rossini

8, Bd Pascal ROSSINI 20 000 AJACCIO

04.95.50.41.50

Piscine de la Carbonite

route du Front de Mer

20200 Bastia

04 95 30 28 81

Piscine du Fango

Port Toga

20200 BASTIA

04 95 55 18 18

Centre Équestres et Handicap

Ajaccio Equitation

Route de Bastia, Campo dell Oro, T20,

L'AUTISME

D'autres activités

Aller à la Plage :

Les plages accessibles en Corse du Sud :

Ajaccio

Ricanto

Trottel (label handiplage)

Terre Sacrée

Appietto

Lava

Calacatoggio

Propriano

Plage du Lido

Pietrosella

Isolella

Porto Vecchio

Centre Nautique les fauvelles

Les plages accessibles en Haute Corse:

Bastia

Le Lido de la Marana

L'Arinella

St Florent

Plage de la Roya

Campomoro

Calvi

La Pinède

Le Club Nautique

Ghisonaccia

Ile Rousse

Marinella

Linguizetta

Marine de Bravone

Macinaggio

20090 Ajaccio

04 95 23 03 10

EQUI-LIBRIU Equitation adaptée, médiation animale

Lieu-dit Ciltvareccio

20 123 Cognocoli Monticchi

07.62.83.24.04

FAE Equiloisirs

Pont de Papineschi - Poggio di Venaco,

20250 Corte

04 95 61 09 88

EE de Haute Corse

Route La Marana,

20600 Furiani

04 95 30 23 82

Label Handi-Moteur et Sensoriel

FAE Equiloisirs

Pont de Papineschi - Poggio di Venaco,

20250 Corte

04 95 61 09 88

Equithérapie

Centre Equestre Pegaze

AZCP Fior di Spiace

La castagna

20100 Sartène

06.47.59.93.54

Correspondant Handi-cheval en Corse

Ferme de Padula

Mannoni Laetitia Rte de Porra,

20137 Porto-Vecchio

06 11 79 96 76

Médiation animale

LESLIE & NOKI (Ajaccio)

06.17.47.05.55

Les Hérissons

Lieu dit 'cataraghju'

Route de Bottaccina

20129 Bastelicaccia

Tél : Présidente : 06.22.38.39.18

Tél : Directeur : 06.45.12.55.90

asso-herissons@orange.fr

Aurélien AVIGNON

20231 Venaco

aurelie.a.2b@gmail.com

Elodie PETREQUIN

20246 Rapale

elodiepetrequin@gmail.com

L'AUTISME

Les autres Sports

Association Hélios

Basquet adapté

Inscriptions sur la page FACEBOOK, ou par mail :

associationhelios20000@gmail.com

Association Sport pour Tous

Logie de Montessorro Bât B16

20600 BASTIA

Email : sportpourtous2b@wanadoo.fr

Téléphone : 06 73 35 84 35

L'AUTISME

Partir en vacances

En France il existe un **label national Tourisme Handicaps**. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. **Plus de 1500 sites sont déjà labellisés.** Renseignements auprès de **l'Association Tourisme et Handicap**

[Label Tourisme et Handicap](#)



PARALLEL : un site qui référence tous les lieux touristiques accessibles dans l'île

Les aides financières :

Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, la **MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...) **Les Missions locales pour les jeunes de – de 25 ans** **Les Centres Communaux d'Action Social (CCAS et CIAS)** peuvent aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

Pour Info : Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur

Vous trouverez sur le site [CORSICA ACCESS](#) des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, déplacements...) nécessaires aux personnes à mobilité réduite en Corse.

les liens utiles :

<http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Les Offices du Tourisme vous conseillent et vous informent pour vos loisirs, vacances, sorties...

[hôtels accessibles en Corse](#)

<https://www.parallel-tourism.com/>

l'association Tourisme Handicaps

43, rue Marx Dormoy, 75018 PARIS – Tél : 01.44.11.10.41 – Mail :

tourisme.handicaps@club-internet.fr

Site Internet : www.tourisme-handicaps.org

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud

bd Abbe Recco Les Padules
BP 910

20702 AJACCIO CEDEX 9

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute Corse

5 Avenue Jean Zuccarelli,
20200 Bastia
0 811 70 36 46

www.ameli.fr

Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud

19, avenue Impératrice-Eugénie
20306 Ajaccio Cedex

CAF Haute Corse

7 Avenue Jean Zuccarelli,
20200 Bastia
Tél : 04 95 54 11 00

www.caf.fr

L'AUTISME

Informations pratiques :

Santé

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud
- Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud

Impôts

L'Association des Paralysés de France édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF.

Associations

Le handicap est un champ très vaste et il existe de nombreuses associations spécialisées. Pour toutes informations ou pour obtenir la liste des associations contactez les services sociaux de votre ville.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie ne prend pas en charge l'ensemble des besoins des personnes handicapées. Il existe des mutuelles spécialisées comme la **Mutuelle Intégrance** qui propose des garanties particulières aux bénéficiaires de l'AAH.

Des fiches pour expliquer aux familles les consignes préopératoires : Lorsque l'opération d'un enfant est programmée, les familles ne comprennent pas toujours les nombreuses consignes transmises par les services d'anesthésie : L'Association SPARADRAP met à votre disposition 2 fiches pratiques sur :

www.sparadrap.org

Soigner les dents de votre enfant en Corse:

[Annuaire des associations ICI](#)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud

bd Abbe Recco Les Padules

BP 910

20702 AJACCIO CEDEX 9

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute Corse

5 Avenue Jean Zuccarelli,

20200 Bastia

0 811 70 36 46

www.ameli.fr

Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud

19, avenue Impératrice-Eugénie

20306 Ajaccio Cedex

Caisse d'Allocation Familiale de la Haute Corse

7 Avenue Jean Zuccarelli,

20200 Bastia

Tél : 04 95 54 11 00

www.caf.fr

Association pour personne en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante en CORSE

www.sanitaire-social.com

www.afc-ajaccio.org

Dentistes utilisant le gaz MEOPA

AJACCIO : Elise LEFEUVRE, 10 Bd MASSERIA

04.95.23.22.32

BASTIA : Hôpital de Bastia

04.95.59.11.41

Orthodontiste utilisant le gaz MEOPA

PORTO-VECCHIO : Fanny SAMITO

RDV-DOCTOLIB

Soins dentaires en Corse réalisés par un professionnel certifié par le réseau Handident

Contactez : 04.91.43.07.44

L'AUTISME

Urgences

Police Secours : **17**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

SOS Médecin (WE et NUIT) : **3624**

Urgences psychiatrie HOPITAL DE CASTELUCCIO (AJACCIO) :

04 95 29 36 45

HOPITAL DE BASTIA :

04 95 59 11 11

Maltraitance personnes Agées ou handicapées :
3977

- **Urgences psychiatrie** : 04 95 29 36 45
- **Ecoute Famille** : 01.42.63.03.03
- **Suicide écoute** : 01.45.39.40.00
- **Ecoute alcool** /0 811 91 30 30 7
jours/7 de 14h à 2 h (Coût d'un appel local depuis un poste fixe)
- **Ecoute Cannabis** 0 811 91 20 20
7jours/7 de 8 h à 20 h (Coût d'un appel local depuis un Poste fixe)
- **Drogues Info Service** 0 800 23 13 13(appel gratuit 7 jours/7)01 70 23 13 13 (avec un portable au coût d'une communication ordinaire)
- **Tabac Info Service**0 825 309 310 du lundi au samedi de 8 h à 20 h – (0,15/mn)
- **Croix Rouge Française** : Ajaccio : 04 95 21 08 28, rue Général Campi
Bastia: 04 95 31 64 23 bd Auguste Gaudin
- **Secours catholique**: Ajaccio: 04 95 21 23 86, bd Danielle Casanova Bastia: 04 95 33 86 29 bat A9 Provence Logis Montesoro
- **Les Restos du cœur**: Ajaccio 04 95 25 81 30 CAPA Ancien entrepôt CODEC – Mezzavia
- Bastia 04 95 30 84 67 rte Cimetière Allemand

L'AUTISME

Note :